



Motion Grand Contournement Ouest de Strasbourg

prise en assemblée générale du 29 avril 2017

Nous,

- participants à l'Assemblée Générale d'Alsace Nature, réunie le 29 avril 2017 à Kolbsheim, et représentant, au titre de membres individuels et d'associations fédérées, près de 45 000 personnes en Alsace, regroupés au sein de France Nature Environnement,

- membres du collectif GCO Non Merci composé d'élus, d'associations, d'agriculteurs et de citoyens,

*** Rappelons :**

- que le projet de GCO, concédé par l'Etat à la société multinationale Vinci, a été conçu par ses promoteurs pour favoriser le transit autoroutier Nord Sud à travers la plaine d'Alsace, notamment pour le transport de marchandises, en s'inscrivant dans les axes internationaux transeuropéens,

- que le projet de GCO, contrairement à ce que ses partisans laissent entendre, ne répondra pas aux enjeux de déplacement autour de l'agglomération strasbourgeoise, mais qu'il existe un réel besoin d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan de déplacement à l'échelle de l'aire urbaine strasbourgeoise,

- que le projet de GCO, parce qu'il vise à favoriser le trafic automobile, se situe en rupture totale avec les engagements portés et pris par la France en matière de lutte contre le changement climatique lors de la COP 21, sans parler de ses impacts environnementaux immédiats,

- qu'à ces titres, ce projet reste très contesté et fait encore l'objet de nombreuses procédures contentieuses. Il s'inscrit également dans la lignée des projets qui, en France, suscitent des oppositions de plus en plus déterminées car leur légitimité au sens de l'intérêt collectif est loin d'être démontrée.

*** Prions instamment** Monsieur le Président de la République d'assumer ses importantes responsabilités face à l'urgence climatique, la santé publique et la préservation d'un environnement de qualité pour l'ensemble de la population.

*** En conséquence, nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président :**

- d'user de votre fonction de Président de la République au service de l'intérêt général pour demander le réexamen du projet de GCO, à l'aune de son utilité collective et des enjeux climatiques, environnementaux et de santé publique, et, dans cette logique,

- de prononcer un **moratoire** permettant de conduire un véritable processus de réflexion autour des enjeux évoqués ci-dessus. Ce moratoire est la seule possibilité d'éviter une cristallisation de plus en plus forte des positions, au risque d'un enlèvement comme d'autres projets le connaissent, qui ne profitera ni aux acteurs économiques, ni aux populations.

Votre légitimité acquise à l'issue du suffrage universel vous permet de donner espoir à de nombreux citoyens qui croient encore en la chose publique : ne les décevez pas !

alsace nature

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg
Tél : 03.88.37.07.58 - siegeregion@alsacenature.org